

Opération de Développement Rural



Commission Locale de Développement Rural



Séance n°6 du 26/09/2017





CLDR de Gembloux – Séance Plénière
Le **26 septembre 2017**, salle du Conseil communal, Hôtel de Ville de Gembloux
Compte-rendu réunion n°6

Participants :

- Pour la **CLDR** (35) :

Conseillers communaux	Membres citoyens	
★ Marc BAUVIN	★ Éric BEKA	★ Thierry KERVYN
★ Philippe CREVECOEUR	★ Benjamin BERGER	★ Anny-Claire KUMS
★ Emmanuel DELSAUTE	★ Fabien BOURDEAU	★ Bruno LAZARD
★ Jeanine DENIS	★ Jean-Pol BURTEAU	★ Fabian LOSANGE
★ Nadine GUISSET	★ Nicolas CLAESSENS	★ Denys MOREL DE WESTGNER
★ Jérôme HAUBRUGE	★ Xavier DEMARETS	★ Paul-Éric MOSSERAY
★ Gauthier LE BUSSY	★ Joseph DERYCK	★ Jacqueline PARACHE
★ Santos LEKEU-HINOSTROZA	★ Michel DE WAELE	★ Anne PISSOORT
★ Emilie LEVEQUE	★ Myriam DEWULF	★ Marie-Claire RINGLET
★ Bernard SCHMIT	★ Damien EYLENBOSCH	★ François SCHILTZ
	★ Lucrèce GARCIA D'HEYGERE	★ Céline STÉPHENNE
	★ Olivier GUILLITTE	★ Édith VAN MALCOTTE
	★ Paul GUISEN	

- Pour l'**Administration communale** : Christine HUBERT (Agent relais communal)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (Agent d'appuis), Michaël PLUIJGERS (Agent traitant)
- Pour l'**auteur de PCDR** : Anne SINZOT

Excusés :

- Pour la **CLDR** (13) :

Conseillers communaux	Membres citoyens	
★ Laurence DOOMS	★ Renaud BAIWIR	★ Danielle EVERARD
★ Alain GODA	★ Cécile BAUVIN	★ Annick GÉRARD
★ Aurore MASSART	★ Ludivine DAMAY	★ Philippe HENIN
	★ Isabelle DULLAERT	★ Delphine PAGE
	★ Sébastien EECKHOUDT	★ Bernadette STAPPAERTS

Copie :

- Mise en ligne sur le site internet communal
- aux membres de la CLDR
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice générale, à l'agent relais de l'ODR
- à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)
- à l'auteur du deuxième PCDR : le CREAT-UCL
- à la Direction de la FRW

Secrétariat : Michaël PLUIJGERS (FRW)

Annexes :

- Annexe 1 – Règlement d'Ordre Intérieur
- Annexe 2 – Liste des membres par village

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 12.06.2017
2. Topo sur 6 mois de CLDR
3. Présentation d'une 1^{ère} ébauche thématique des projets des lots 1, 2 et 3
4. Suites du processus
5. Divers

1. Accueil et approbation du compte rendu du 12/06/2017

M. Bauvin accueille les membres et introduit la rencontre. Il resitue le processus d'élaboration du PCDR et présente le travail de la soirée, prémisse d'une nouvelle série de groupes de travail afin de préciser les fiches-projets qui doivent l'être.

Le compte rendu de la CLDR du 12/06/2017 sera approuvé lors de la prochaine CLDR.

2. Topo sur 6 mois de CLDR

Mise en place en février 2017, la CLDR s'est réunie à 6 reprises :

- Réunion 1 (février): mise en place nouvelle CLDR + statistiques des GT
- Visite de terrain à Beauvechain et Incourt
- Réunion 2 (mars) : retour GT - Stratégie et liste brute de projets
- Réunion 3 (avril) : sélection et regroupements de projets
- Réunion 4 (mai) : 1^{er} approfondissement des projets (cahier de projets)
- Réunion 5 (juin) : 1^{ère} programmation dans le temps (lot 0 durant l'été)

Vu le rythme de travail relativement soutenu de ce premier semestre, l'objectif de cette 7^{ème} rencontre de la CLDR est de prendre de la hauteur par rapport aux réflexions menées jusqu'à présent. L'auteur de PCDR présentera son analyse des réflexions de la CLDR, cette analyse ayant été présentée et alimentée par le Collège communal, la DGO3 et la FRW.

18 réponses ont été données au sondage en ligne pour les projets mobilisateurs (lot 0). Les 6 actions que les membres souhaiteraient activer durant l'élaboration sont :

Résultat du sondage	JE SOUHAITE	
	JE PARTICIPE	
L) Créer des parcours de promenade, sensibiliser à l'environnement	8	6
A) Inventaire des besoins par village	7	4
H) Valoriser les artistes locaux	5	5
J) Gembloux, zéro déchet	5	4
K) Créer un "Gordel" gembloutois	5	4
P) Sensibiliser à la nature, à la culture potagère, à l'alimentation durable	5	3

La mise en place éventuelle de ces actions sera clarifiée durant les groupes de travail.

Questions/Remarques :

- Les documents envoyés à la CLDR devraient être envoyés sous format .pdf, en taille minimale pour ne pas saturer les boîtes et s'assurer que tout le monde les reçoit.
- Il semblerait que tous les membres n'aient pas reçu le mail contenant le lien du sondage pour les projets mobilisateurs (lot 0) envoyé à la CLDR le 21/06/2017.
 - Les membres qui n'ont pas reçu ce mail doivent vérifier leur adresse e-mail sur le listing des membres. Il est également possible que des mails soient automatiquement placés dans les spams.

3. Présentation d'une 1^{ère} ébauche thématique des projets des lots 1, 2 et 3

La présentation et l'analyse du CREAT se trouvent en suivant le lien ci-dessous :

<https://prezi.com/view/SW9EGdMV6hiuLW6fQNdj/>

Questions/Remarques :

- Pour le projet de maison de village à Sauvenière, la demande est plutôt un réaménagement.
- Le plan d'aménagement du bois de Grand-Leez est à l'ordre du jour du prochain Conseil communal, or cela fait écho à l'un des projets du futur PCDR. Ne faudrait-il dès lors pas associer la CLDR à ses réflexions avant le passage en Conseil communal ?
 - Ce point à l'ordre du jour du Conseil communal est issu de la convention qui lie la Ville et le DNF. A ce stade des réflexions du PCDR où l'on élabore les fiches (rien n'est encore finalisé), il semble prématuré d'associer la CLDR. Néanmoins, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de ce type, des liens pourraient être établis avec le DNF et le plan de gestion du bois afin d'y intégrer le projet issu de la CLDR. Bien entendu, les représentants politiques membres de la CLDR sont là aussi pour faire des liens entre les projets et plans de gestion de la Ville et le PCDR.
- Cette question peut se poser pour le suivi de l'élaboration du Schéma de Développement Communal (ancien « Schéma de Structure Communal »). Il n'est pas normal que la CLDR ne soit pas associée à ce processus. Cela doit être intégré au PCDR.
 - Il est nécessaire de ne pas s'éloigner des rôles de la CLDR, décrit dans l'article 2 du Règlement d'Ordre Intérieur (annexe 1). Il n'est pas du ressort de la CLDR de statuer sur les politiques et plans de gestion de la Ville. La CLDR doit participer à l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural et à la mise en œuvre des projets du PCDR.
 - L'intégration des politiques et plans de gestion communaux (et régionaux) dans le PCDR est réalisée par l'auteur de PCDR. La présence du quart politique au sein de la CLDR doit également permettre la cohérence entre la gestion/planification communale et l'outil PCDR.
- Dans l'analyse, il est stipulé à plusieurs reprises qu'il faut voir ce qui existe déjà. Ne serait-il pas temps de le faire ? Evaluer ce qui existe afin de pouvoir en tenir compte dans les choix à faire.

Dans la plupart des défis, il est proposé de faire un inventaire ou un schéma directeur. Ne serait-il pas intéressant d'anticiper et de faire ce travail préalablement aux groupes de travail ?

- Cela se fera préalablement aux groupes de travail, par l'auteur de PCDR (en rencontrant le Collège communal et des personnes ressources, notamment des membres de l'administration communale) mais aussi par les membres de la CLDR (voir point 4).
- Pour le défi mobilité, est-ce que l'encadré en gris clair signifie que l'on écarte d'emblée ces projets ? Par exemple, pour le plan de mobilité vers le home de Grand-Leez qui a été présenté aux riverains, le projet est aujourd'hui relativement creux. Il serait donc dommage de s'en contenter et d'écarter la réflexion de celles menées par la CLDR.
 - Les projets en gris clair sont ceux qui sont déjà en cours de réalisation. La Ville a pris note de la remarque.
- Il est important de tenir compte de la possibilité de phaser les projets dans la suite des réflexions. Cela peut être utile quand une partie d'un projet est suffisamment « mature » et peut être mise en œuvre rapidement, mais pas le reste du projet.

4. Suites du processus

La grosse partie du travail qui occupera la CLDR avant la finalisation du PCDR est la réalisation des fiches-projets. Pour y parvenir, des groupes de travail (GT) seront mis en place durant les prochains mois. Les fiches-projets y seront regroupées en fonction des défis de la stratégie de développement. Seront conviés à ces GT les membres de la CLDR ainsi que des personnes ressources extérieures pour apporter une expertise aux discussions.

L'objectif des GT sera de clarifier les fiches-projets du PCDR, sur base de pièces à casser de l'auteur de PCDR. Les pièces à casser intégreront l'ensemble des réflexions menées avec la CLDR, le Collège communal, la DGO3 et la FRW, ainsi que des informations récoltées auprès d'acteurs en lien avec les projets.

La précision des fiches-projets dépendra du lot dans lequel sera placée la fiche :

- ⇒ **lot 1** : fiche très précise (3 premières années de réalisation du PCDR) → **rouge + bleu + jaune**
- ⇒ **lot 2** : fiche précise (années 4 à 6 de réalisation du PCDR) → **rouge + bleu**
- ⇒ **lot 3** : fiche non précise (4 dernières années de réalisation du PCDR) → **rouge**



Dates et lieu de rencontre des 3 premiers GT :

- Jeudi 12 octobre : **GT Espaces publics** (*Salle La Bulle à Bossière – 19h30*)
- Lundi 23 octobre : **GT Services, équipements et logements** (*Espace Grand-Leez, à Grand-Leez – 19h30*)
- Mardi 28 novembre : **GT Tourisme & Economie** (*Foyer communal, salle n°1, à Gembloux-Centre – 19h30*)

Dans la foulée de la consultation des agriculteurs, une nouvelle rencontre avec les agriculteurs sera organisée le mercredi 15 novembre afin de creuser la thématique de l'agriculture, moins alimentée que les autres thématiques à ce stade.

Les deux derniers GT (nature et mobilité) seront planifiés début 2018.

Travail préparatoire :

Il est demandé aux membres de faire l'inventaire des éléments existants/en besoin en matière d'espaces publics et de services/équipements destinés à la population. Ce travail se fera par village ou quartier sur une carte vierge. **Il devra être finalisé pour le premier GT (jeudi 12 octobre)**

Pour se faire, un dossier a été transmis à un représentant par village/quartier. Celui-ci est chargé de coordonner l'inventaire avec les autres membres de la CLDR de ce village/quartier et éventuellement avec d'autres riverains.

Liste des représentants par village/quartier :

Beuzet	Fabien BOURDEAU	fab1.bourdeau@gmail.com
Bossière	Thierry KERVYN	tkervyn@hotmail.com
Bothey	Jean-Pol BURTEAU	jp.burteau@gmail.com
Corroy-le-Château	Benjamin BERGER	benjamin@energethique.be
Ernage	Xavier DEMARETS	xavidema@gmail.com
Gembloux Centre	Damien EYLENBOSCH	damieneylenbosch@gmail.com
Grand-Leez	Paul GUISEN	guisen.lecharlier@gmail.com
Grand-Manil	Damien EYLENBOSCH	damieneylenbosch@gmail.com
Les Isnes	Fabian LOSANGE	losange@me.com
Lonzée	Myriam DEWULF	rdevillet@hotmail.com
Mazy	Michel DE WAELE	m.de.waele@skynet.be
Quartier A Tous Vents	Lucrèce GARCIA d'HEYGERE	lucrecegarcia@gmail.com
Quartier de la Gare	Joseph DERYCK	jo.deryck16@gmail.com
Sauvenière	Céline STÉPHENNE	celine.stephenne@icloud.com

Questions/Remarques :

- Parle-t-on de priorité des projets ou simplement d'une programmation des projets quand on évoque la division en lots ? Ce n'est pas clair.
 - Il s'agit d'une programmation dans le temps pour répartir les projets de manière équilibrée sur les 10 années de mise en œuvre du PCDR. Il ne s'agit absolument

pas d'une priorisation des projets : la répartition en lots sera liée au niveau de maturité des projets.

- Y a-t-il une vision globale de l'ensemble des coûts répartis par lots ? Tiendra-t-on compte des coûts pour la répartition en lots ?
 - Comme expliqué lors de la description du contenu des fiches, il n'est demandé une estimation précise du coût des projets que pour les fiches-projets du lot 1. Pour les autres lots, l'estimation est très schématique (voir cahier de projet). Globalement, l'estimation grossière du budget a été prise en compte pour la proposition de programmation (CLDR du 12 juin 2017), mais ce n'est pas le seul critère.
- Lors de la mise en œuvre du premier PCDR de Gembloux, seuls les projets du lot 1 ont été réalisés. Est-ce que l'on fonctionne toujours de cette manière aujourd'hui ? Si c'est le cas, est-ce vraiment utile de réfléchir aux projets des lots 2 et 3 qui ne seront de toute façon pas réalisés ?
 - Non, la conception des PCDR a évolué : l'objectif est de faire un programme de projets réaliste, dont la plupart des projets devraient pouvoir aboutir durant les 10 années de validité du PCDR. Il faut veiller à un bon équilibre entre projets coûteux et moins coûteux au sein des lots lors de l'élaboration du programme, dans l'idée que la Ville puisse suivre la concrétisation des projets d'un point de vue financier et administratif.
 - Par ailleurs, certains des projets des lots 2 et 3 du premier PCDR de Gembloux ont été réalisés, mais par d'autres voies de financement que le Développement Rural. Il est important de tenir compte des différentes possibilités de subsidiation, car le PCDR n'ouvre pas uniquement la porte aux financements du Développement Rural.
- Certains projets du premier PCDR non réalisés à ce jour n'ont pas été retenus dans les projets du nouveau PCDR, car il semblerait qu'ils sont en cours de réalisation (comme la place de Beuzet). Est-ce vraiment le cas, car on ne voit rien venir ?
 - Le projet de réaménagement de la place de Beuzet est en cours, mais les procédures sont longues. La promesse de subside a été donnée.
 - Par ailleurs, les projets non réalisés du premier PCDR ont été intégrés aux réflexions de la CLDR, pour le second PCDR.
- Comment assurer le lien au travers des différents groupes de travail pour des projets qui se retrouveraient dans plusieurs défis (exemple du projet de SMART Village) ?
 - L'auteur et la FRW essayeront d'établir au mieux ces liens. La CLDR a aussi le rôle de veiller à ce que ces idées transversales soient bien comprises/intégrées.
- Pourquoi les groupes de travail ont-ils été planifiés dans cet ordre ? Est-ce une manière de prioriser certaines thématiques par rapport à d'autres ?
 - Non, l'ordre a été établi sur base du programme de travail du CREAT.
- La Ville a réalisé un recensement et une carte des sentiers existants par village, tenant compte de certaines modifications du réseau de sentier (notamment depuis le remembrement). Cette information pourrait être utile pour les groupes de travail (en outre pour la préparation de l'inventaire des espaces publics dans les villages).
 - Les membres souhaiteraient avoir accès aux cartes .pdf pour les aider à faire l'inventaire.
 - Plusieurs membres souhaiteraient avoir accès aux couches shapefile de ce travail, pour pouvoir travailler directement sur des logiciels cartographiques : Fabien BOURDEAU, Xavier DEMARETS, Olivier GUILLITTE, Thierry KERVYN.

- Certains membres souhaitent également faire l'inventaire des quartiers du centre-ville.
- Les cimetières pourraient être intégrés à cet inventaire car ce sont aussi des espaces publics qui peuvent contribuer à la convivialité des villages.
- Liste des membres par village en annexe 2 afin de faciliter l'organisation de l'inventaire des espaces publics.

5. Divers

- /

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE & Michaël PLUIJGERS